# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 avril 2019

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du maire Gérard Clavier.

Les points suivants sont examinés :

#### **VOTE DES BUDGETS**

Après présentation des comptes de gestion dressés par M. Le Receveur municipal et administratif, le conseil municipal vote équilibré les budgets suivants

## **Budget principal:**

Résultat d'investissement 2018 Excédent 54 731.47 euros Résultat de fonctionnement 2018 Excédent 163 361.31 euros

# Budget bar - restaurant - :

Résultat d'investissement 2018 Excédent 4 520.11 euros Résultat de fonctionnement 2018 Excédent 4 125.25 euros

## **Budget logement social:**

Résultat d'investissement 2018 déficit 2 310.81 euros Résultat de fonctionnement 2018 Excédent 16 443.52 euros

### **AFFECTATION DES RESULTATS**

Les résultats sont respectivement reportés au budget primitif 2020

## **VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES**

Le conseil municipal décide d'une augmentation proportionnelle de 2% du taux des taxes directes locales.

#### **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019**

Le budget primitif de la commune est voté équilibré à la somme de : 562 582.86 € en section de fonctionnement 215 109 € en section d'investissement

Le budget primitif du bar restaurant est voté équilibré à la somme de :

16 525.25 € en section de fonctionnement

16 609 € en section d'investissement

Le budget primitif du logement social est voté équilibré à la somme de :

20 212.71 € en section de fonctionnement

4598.69 € en section d'investissement